

KPMG S.A. Economie Sociale et Solidaire Tour EQHO 2 Avenue Gambetta CS 60055 92066 Paris la Défense Cedex France

 Téléphone :
 +33 (0)1 55 68 22 00

 Télécopie :
 +33 (0)1 55 68 98 18

 Site internet :
 www.kpmg.fr

Association CRI

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2021 Association CRI 8-10 rue Charles V - 75004 Paris Ce rapport contient 23 pages Référence: ILL/TR/SM



KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00 Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18 Site internet : www.kpmg.fr

Association CRI

Siège social: 8-10 rue Charles V - 75004 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2021

Aux administrateurs de l'association CRI,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CRI relatifs à l'exercice clos le 31 août 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir.



Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données [dans le rapport financier du comité exécutif arrêté le 16 décembre 2021 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.



S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 16 décembre 2021

KPMG S.A.

Loroux

Isabelle Signature numérique de Isabelle Le Loroux Date; 2021.12.16 09:10:02 +01'00'

Isabelle Le Loroux

Associé

CRI Association loi 1901

Comptes annuels au 31 août 2021

SOMMAIRE

В	BILAN ACTIF		
В	ILAN F	PASSIF	4
С	OMPT	E DE RÉSULTAT	5
Α	NNEX	E	6
1	Des	scription de l'association et évènements principaux de l'exercice	6
	1.1	Description de l'association	6
	1.2	Evènements principaux de l'exercice	6
2	Prin	ncipes, règles et méthodes comptables	7
	2.1	Présentation des comptes	7
	2.2	Règles comptables	7
	2.3	Méthodes comptables	7
3	Info	rmations relatives au bilan	9
	3.1	Actif	9
	3.2	Passif	12
4	Info	rmations relatives au compte de résultat	15
	4.1	Produits d'exploitation	15
	4.2	Charges d'exploitation	16
	4.3	Ventilation de l'effectif moyen	16
	4.4	Autres informations	17
	4.5	Engagements hors bilan	18

BILAN ACTIF

			31/08/2021		31/08/2020
En€	Notes	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	Net
Immobilisations incorporelles					
Autres immobilisations incorporelles		440 000	52 800	387 200	404 800
Immobilisations corporelles					
Installations techniques, matériels et outillages industriels		1 075 088	607 994	467 094	676 806
Autres.immobilisations corporelles		217 065	116 667	100 398	114 237
Immobilisations financières					
Autres		5 364	-	5 364	5 295
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	3.1.1	1 737 517	777 462	960 056	1 201 138
Stocks et encours		-	-	-	1
Créances					
Avances et acomptes versés sur commandes	3.1.3	7 014	-	7 014	-
Créances clients, usagers et comptes rattachés	3.1.3	90 928	-	90 928	35 980
Autres créances	3.1.3	395 505	-	395 505	1 260 481
Trésorerie					
Disponibilités	3.1.5	6 429 852	-	6 429 852	4 526 512
Charges constatées d'avance	3.1.6	124 744	-	124 744	112 386
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)		7 048 044	-	7 048 044	5 935 359
TOTAL GENERAL ACTIF (I + II + III + IV + V)		8 785 561	777 462	8 008 099	7 136 497

BILAN PASSIF

En €	Notes	31/08/2021	31/08/2020
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres avec droit de reprise			
Ecarts de réévaluation		-	-
Réserves			
Réserves pour projet de l'entité		49 476	31 482
Report à nouveau		211 841	209 938
Excédent ou déficit de l'exercice		134 681	19 897
Situation nette		395 998	261 317
Subventions d'investissement		567 492	791 043
TOTAL FONDS PROPRES (I)	3.2.1	963 490	1 052 361
Fonds dédiés		3 529 721	4 214 141
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES (II)	3.2.3	3 529 721	4 214 141
TOTAL PROVISIONS (III)		-	-
Avances et acomptes reçus		-	19 706
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 716 772	1 523 597
Dettes fiscales et sociales		383 198	312 359
Autres dettes		973 417	4 333
Produits constatés d'avance		441 501	10 000
TOTAL DETTES (IV)	3.2.4	3 514 888	1 869 996
Ecarts de conversion Passif (V)		-	-
TOTAL GENERAL PASSIF (I + II + III + IV + V)		8 008 099	7 136 497

COMPTE DE RÉSULTAT

En€	Notes	31/08/2021	31/08/2020
Ventes de bien et services		391 489	407 492
Ventes de biens		-	-
dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations		391 489	407 492
dont parrainages			
Production vendue		-	-
Produits de tiers financeurs		7 559 048	11 359 874
Concours publics et subventions d'exploitation		711 521	4 496 275
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels		32 528	6 756
Mécénats		-	10 000
Legs, donations et assurances-vie Contributions financières		6 814 999	6 846 842
		38 756	9 117
Reprises sur dépréciations, provisions (et amort.), Transferts de ch. Utilisation des fonds dédiés		1 112 682	802 926
Autres produits		98	302 920
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	4.1	9 102 073	12 579 411
Autres achats et charges externes		3 195 972	3 103 371
Aides financières		1 306 779	1 767 287
Impôts, taxes et versements assimilés		41 266	39 960
Salaires et traitements		2 597 395	2 292 288
Charges sociales		1 100 751	1 051 362
Dotations aux amortissements et dépréciations		314 597	271 373
Engagements à réaliser sur ressources affectées		500 366	4 214 141
Autres charges		174 631	75 759
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	4.2	9 231 756	12 815 541
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		(129 683)	(236 131)
Produits financiers d'autres valeurs mobilières		4 836	5 195
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)		4 836	5 195
TOTAL CHARGES FINANCIERES (IV)		-	-
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)		4 836	5 195
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)		(124 848)	(230 935)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		168	4 119
Produits exceptionnels sur opérations en capital		296 997	253 773
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		297 165	257 892
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		565	5 813
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		-	-
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		565	5 813
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		296 600	252 079
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)		37 071	1 246
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
Engagements à réaliser sur ressources affectées			
Total des produits (I + III + V)		9 404 074	12 842 498
Total des charges (II + IV + VI + VIII + VIII)		9 269 393	12 822 601
Dons en nature EXCEDENT OU DEFICIT		134 681	19 897
Prestations en nature		1 920 553	1 339 041
Bénévolat		22 796	99 900
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	4.4.3	1 943 349	1 438 941
Secours en nature		20.0073	2 100 042
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature		1 920 553	1 339 041
Personnel bénévole		22 796	99 900
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	4.4.3	1 943 349	1 438 941

ANNEXE

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers ; elle comporte des éléments d'information complémentaires aux comptes proprement dits, de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de l'activité et du résultat de l'Association.

Elle complète donc le bilan de l'exercice clos le 31 août 2021, dont le total est de 8 008 099 € et le compte de résultat de l'exercice dont le solde présente un excédent de 134 681 €.

1 DESCRIPTION DE L'ASSOCIATION ET EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

1.1 DESCRIPTION DE L'ASSOCIATION

Le CRI est une association régie la loi du 1er juillet 1901

Le CRI expérimente et promeut de nouvelles manières d'apprendre, d'enseigner, de faire de la recherche et de mobiliser l'intelligence collective dans les domaines des sciences du vivant, de l'apprendre et du numérique pour relever les défis mondiaux.

Il développe des méthodes pédagogiques et des outils pour catalyser le questionnement et l'engagement des apprenants, la cocréation et le partage de solutions ouvertes. Ces programmes vont de la maternelle au lycée, avec Savanturiers - École de la Recherche, de la licence au doctorat et s'étendent tout au long de la vie, au sein de l'Université de Paris.

Il accueille un collectif de chercheurs qui travaillent dans son laboratoire de recherche aux interfaces des sciences de la vie, des sciences de l'apprentissage et de la technologie numérique et héberge des labs de prototypage et d'incubations de projets.

Le CRI participe à la transformation des systèmes d'éducation et de recherche aux niveaux national et international

1.2 EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

L'exercice 2020/2021 a été marqué par l'assujettissement des activités commerciales de l'association à l'impôt sur les sociétés.

La pandémie de Covid-19 et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entités, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir.

Cette crise a peu perturbé les activités de l'association au cours de l'exercice et affectent peu ses états financiers annuels.

A la date d'arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 août 2021, la direction de l'entité n'a pas connaissance :

- d'incertitudes significatives remettant en cause sa capacité à poursuivre son exploitation.
- d'éléments remettant en cause les valeurs comptables des actifs et des passifs qui nécessiteraient des dépréciations dans les comptes du 31 août 2021.

2 Principes, regles et methodes comptables

2.1 Presentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

2.2 REGLES COMPTABLES

2.2.1 Durée et période de l'exercice comptable

La durée de l'exercice est de 12 mois et concerne la période du 1er septembre 2020 au 31 août 2021.

2.2.2 Changements de méthodes comptables

Néant.

2.2.3 Changement d'estimation comptable

Néant.

2.2.4 Evolution des lois et règlements

Le nouveau règlement ANC 2018-06, applicable aux associations et fondations à compter des exercices ouverts au 1^{er} janvier 2020, a été mis en application par anticipation par l'association pour l'exercice précédemment clos au 31 août 2020.

2.3 METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement ANC 2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Étant précisés les points suivants :

CRI

Comptes annuels au 31 août 2021

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition

Les immobilisations sont amorties linéairement selon les durées suivantes :

Types d'immobilisations	Durée	Mode	
Immo. Incorporelles – réservation de lits	25 ans	Linéaire	

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations). Le CRI n'inscrit à l'actif de son bilan que les biens dont le coût d'acquisition est supérieur à 1000 euros TTC

Les immobilisations sont amorties linéairement selon les durées suivantes :

Types d'immobilisations	Durée	Mode	
Matériel de laboratoire	3 à 5 ans	Linéaire	
Installations et agencements	3 ans	Linéaire	
Matériel de bureau et matériel informatique	2 à 3 ans	Linéaire	
Mobiliers	3 ans	Linéaire	

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'association à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Comptabilisation des subventions reçues et du mécénat

Le fait générateur de la comptabilisation en compte de produits résulte des conventions ou de la notification de la décision pour les subventions publiques et pour les financements privés.

3 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 ACTIF

3.1.1 Tableau des immobilisations corporelles, incorporelles et financières

	31/08/2020	Acquisitions	Cessions / Diminution	31/08/2021
Immobilisations incorporelles				
Droit de réservation	440 000	-		440 000
	440 000	-	-	440 000
Immobilisations corporelles				
Installations et agencements	23 689	3 591		27 280
Matériel et outillage industriel	1 028 760	19 049		1 047 808
Matériel et mobilier de bureau et informatique	166 259	50 806		217 065
	1 218 708	73 446	-	1 292 154
Immobilisations financières				
Dépôts et cautionnements	5 295	537	468	5 364
	5 295	537	468	5 364
TOTAL Brut	1 664 003	73 983	468	1 737 517

3.1.2 Tableau des amortissements

	31/08/2020	Dotations	Diminutions	31/08/2021
Immobilisations incorporelles				
Droit de réservation	35 200	17 600		52 800
	35 200	17 600	-	52 800
Immobilisations corporelles				
Installations et agencements	9 586	8 144		17 730
Matériel et outillage industriel	366 057	224 207		590 264
Matériel et mobilier de bureau et informatique	52 022	64 646		116 667
	427 665	296 997	-	724 662
TOTAL Amortissements et Dépréciations	462 865	314 597	-	777 462
IMMOBILISATIONS NETTES	1 201 138			960 056

3.1.3 Etat des créances

	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé	Autres immobilisations financières	5 364	-	5 364
	Autres créances clients	90 928	90 928	
	Personnel et comptes rattachés	57	57	
De l'actif	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 680	3 680	
circulant	Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	7 755	7 755	
	Subventions à recevoir	342 918	342 918	
	Débiteurs divers	48 110	48 110	
Charges constatées d'avance		124 744	124 744	
	TOTAL	623 555	618 192	5 364

3.1.4 Produits à recevoir

PRODUITS A RECEVOIR	31/08/2021	31/08/2020
Créances clients		
Facture à établir	10 553	24 544
Créances fournisseurs		
Avoirs à recevoir	2 551	21 804
Acomptes sur commandes	4 463	-
Autres Créances		
Organismes sociaux - Produits à recevoir	3 680	3 600
Etat - Produits à recevoir	350 672	225 610
Autres créances		
Autres produits à recevoir	41 153	1 009 467
TOTAL	413 073	1 285 025

Les autres produits à recevoir se décomposent comme suit :

- Subvention, dons, mécénat et contributions financières à recevoir : 5 k€

- Divers remboursements à recevoir : 36 k€

CRI

Comptes annuels au 31 août 2021

3.1.5 Disponibilités

Le solde au 31 août 2021 est de 6 429 852 €. Ce montant correspond au solde des comptes suivants :

Comptes bancaires : 279 474 €
 Comptes livret : 6 146 622 €
 Caisse + Paypal : 72 €
 Intérêts courus : 3 683 €

3.1.6 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance d'un montant de 124 744 € sont relatives à des factures fournisseurs datées d'avant le 31 août 2021 concernant des charges postérieures à cette date.

3.2 Passif

3.2.1 Fonds propres avant affectation du résultat

	A l'ouverture	Affectation du Résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres avec droit de reprise					
Fonds propres sans droit de reprise	-				-
Réserves pour projets associatifs	31 482	17 994			49 476
Report à nouveau	209 938	1 903			211 841
Résultat de l'exercice	19 897	- 19 897	134 681		134 681
Situation nette	261 317				395 998
Subvention d'investissement	791 043		73 446	- 296 997	567 492
TOTAL	1 052 361	- 0	208 127	- 296 997	963 491

3.2.2 Provisions pour risque et charge

Aucune provision pour risque et charge n'a été comptabilisée.

Le montant de la provision pour indemnités de départ à la retraite fait l'objet d'une mention en annexe.

3.2.3 Fonds dédiés

Le CRI a appliqué l'option offerte par nouveau règlement 2018-06 sur la comptabilisation du financement privé des immobilisations : fonds dédiés/report en résultat au même rythme que les amortissements

			UTILIS	ATIONS		A LA CLOTI	JRE DE L'EXERCICE
VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	Montant global	Dont remboursements	TRANSFERT	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des
Subvention d'exploitation							
Contribution financières d'autres organismes							
Fonds dédiés AGREENIUM	-	185	-			185	
Fonds dédiés Association Just One Giant Lab	-	3 700	-			3 700	
Fonds dédiés Ecole Normale Supérieure	18 778	26 677	18 778			26 677	
Fonds dédiés FBS Droit de réservation	404 800		17 600			387 200	
Fonds dédiés Fondation L'Oréal	11 500	24 766	11 500			24 766	
Fonds dédiés Fondation Pierre Bellon	-	2 024	-			2 024	
Fonds dédiés Fondation PiLeJe	3 749		1 340			2 409	
Fonds dédiés Fondation THALES	1 274	46				1 320	
Fonds dédiés Université de Cergy-Pontoise	-	1 884	-			1 884	
Fonds dédiés HEP	-	686	-			686	
Fonds dédiés Institut Catholique de Lille	152 775	139 368	152 775			139 368	
Fonds dédiés Institut Innovant de Formation par la Recherche	37 730	8 633	37 730		- 8 633	-	
Fonds dédiés Lutte Cecité Surdité	12 390	0				12 390	
Fonds dédiés Maif	-	370	-			370	
Fonds dédiés Mairie de Paris Investissement	3 550 505	63 470	848 631		- 63 470	2 701 874	
Fonds dédiés Ministère Education Nationale	12 665	40 000	16 354			36 311	
Fonds dédiés Open Life Science	-	1 031	-			1 031	
Fonds dédiés Porticus France	5 055	75 003	5 055			75 003	
Fonds dédiés Respublica	-	722	-			722	
Fonds dédiés SMEREP	2 920	920	2 920			920	
Fonds dédiés UE TWIN	-	102 821	-			102 821	
Ressources liées à la générosité du public							
Fonds dédiés Goteo	-	8 060	-			8 060	
TOTAL	4 214 141	500 366	1 112 682	-	- 72 103	3 529 721	-

3.2.4 Etat des dettes

	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et	à 1 an maximum à l'origine		-		
dettes auprès étab. crédits	à plus d'1 an à l'origine	-	-		
Fournisseurs et comptes rattachés		1 716 772	1 716 772		
Personnel et comptes rattachés		87 903	87 903		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		204 830	204 830		
Etats et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	38 046	38 046		
	Taxe sur la valeur ajoutée	32 455	32 455		
	Autres impôts, taxes et assimilés	19 964	19 964		
Autres dettes		973 417	973 417		
Produits constatés d'avance		441 501	441 501		
TOTAL		3 514 888	3 514 888	-	-
Emprunts souscrits en cours de l'exercice					
Emprunts remboursés au cours de l'exercice					

CRI Comptes annuels au 31 août 2021

3.2.5 Charges à payer

CHARGES A PAYER	31/08/2021	31/08/2020
Fournisseurs et comptes rattachés		
Factures non parvenues	990 429	1 082 609
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sociales à payer	292 733	300 883
Impôts et taxes à payer	90 465	11 476
Autres dettes		
Autres charges à payer	973 417	4 333
TOTAL	2 347 044	1 399 300

4 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 PRODUITS D'EXPLOITATION

VENTILATION DES PRODUITS D'EXPLOITATION	31/08/2021	31/08/2020
Montiletian des mus duits d'avaleitetien		
Ventilation des produits d'exploitation		
Prestations d'enseignement	100 924	84 837
Animations ateliers péri-scolaires	245 535	267 938
Prestations de formation	45 030	32 045
Prestations annexes	-	22 672
Ventilation des subventions d'exploitation		
Subventions publiques	711 521	4 496 275
Dons et mécénat	6 847 527	6 863 599
Ventilation des autres produits d'exploitation		
Produits divers de gestion	98	2
Transferts de charges	38 756	9 117
Utilisation fonds dédiés	1 112 682	802 926
TOTAL	9 102 073	12 579 411

4.2 CHARGES D'EXPLOITATION

Il s'agit pour l'essentiel de :

En €	31/08/2021	31/08/2020
Rémunération du personnel	3 698 146	3 343 650
Subvention accordées	1 306 779	1 767 287
Achats non stock. mat. et fourn.	301 073	325 171
Achats d'études et prest. de serv.	1 629 284	960 559
Déplac., missions, réceptions	128 691	316 978
Report en fonds dédiés	500 366	4 214 141
Personnel extérieur à l'entreprise	- 450	360 311
Entretien et réparations	396 331	352 682
Locations	317 789	296 207
Rémunération d'intermédiaires, honoraires	185 751	228 666
Dotation aux amortissements	314 597	271 373
Divers services extérieurs	201 799	199 365
Publicité, publications, relat. Publ.	35 703	63 433
Divers charges de gestion courante	174 631	75 759
Impôts et taxes sur rémunération	41 266	39 960
TOTAL	9 231 756	12 815 541

4.3 VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

	Nombre de cadres	Nombre de non cadres	Effectif total
2020	28	18	46
2021	35	17	52

4.4 AUTRES INFORMATIONS

4.4.1 Informations relatives à la rémunération des dirigeants

Conformément à l'article 261-7.1°d du Code général des impôt et en application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés s'est élevé à 60 129 € sur la période du 1er septembre 2020 au 31 août 2021.

4.4.2 Honoraires des commissaires aux comptes

La charge de l'exercice relative aux honoraires du commissaire aux comptes s'élève à 14 400 euros.

4.4.3 Contributions volontaires en nature

Conformément au règlement ANC 2018-06, nous avons procédé à la comptabilisation des contributions volontaires en nature.

Dans le cadre du département Frontière du Vivant et de l'Apprendre, créé par l'Université de Paris (issue de la fusion des Universités Paris Descartes et Diderot) et CRI en 2016, l'ensemble des activités menées au sein de ce département couvre la mise à disposition de personnel enseignant, la coordination pédagogique, la gestion administrative et financière de plusieurs conventions s'élève à 1683 K€.

A compter du 1er janvier 2020, le CRI héberge et contribue au fonctionnement de l'UMR 1284 créée par l'Université de Paris et l'Inserm, dans le cadre des activités portées par l'UMR, l'INSERM a contribué aux activités de recherche à hauteur de 237 K€.

Dans le cadre des activités des Savanturiers, le nombre d'heures de bénévolat est de 1608 h, elle couvre l'accompagnement des projets en classe de la maternelle au lycée, les contributions des enseignants au format ou à leur rôle d'ambassadeur, ces heures sont valorisées à 22,8 K€.

Méthode de valorisation des contributions volontaires en nature

La valorisation des contributions volontaires est une estimation des dépenses engagées par le département universitaire. L'exercice comptable universitaire est calée sur l'année civile. Les données définitives seront disponibles 6 mois après le 31 décembre de l'année en cours.

Par ailleurs, les heures de bénévolats effectuées dans le cadre du programme Savanturiers sont valorisées au taux horaire brut chargé de travaux dirigés (arrêté du 6 novembre 1989 fixant les taux de rémunération des heures complémentaires et vacations d'enseignement - BO n°25 du 13/07/2019), soit 62,12 € pour l'année 2020/2021.

4.4.4 Information concernant les transactions non courantes ou non conclues à des conditions normales

L'association a reçu une contribution financière de la part de la Fondation Bettencourt Schueller, administratrice de l'association.

CRI

Comptes annuels au 31 août 2021

- Modalités : Soutien aux activités et au fonctionnement du CRI
- Montant des fournitures, investissements ou services perçus au cours l'exercice 2020/2021 : 6 820 000 €

L'association n'a pas bénéficié de transactions non conclues à des conditions normales.

4.5 ENGAGEMENTS HORS BILAN

4.5.1 Engagements donnés

Le 1er avril 2016, la Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP) et SCIRE ont signé le bail civil en l'état futur d'achèvement concernant les locaux situés au 8/10 Charles V, Paris IV pour une durée de 50 ans à compter de la prise de possession des lieux. Le montant appelé par la RIVP s'élève à 20 M€ au 31/08/2020.

Le montant des indemnités de fin de carrière, estimé au 31/08/2021 s'élève à 36 755 €.

4.5.2 Engagements reçus

Lors de la séance de son conseil d'administration qui s'est tenu le 18 novembre 2014, la Fondation Bettencourt Schueller a approuvé son soutien au Centre de recherches interdisciplinaires pour le financement des investissements (travaux et équipements) afin de couvrir les coûts liés au bail signé avec la Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP). Le montant couvert par la Fondation Bettencourt Schueller s'élève à 22 M€ au 31/08/2021.